

Journée de carence en cas de maladie

Le parlement s'attaque aux régimes spéciaux !

Hier, lors du débat sur le projet de loi de finances, l'Assemblée nationale a examiné l'article 48 de ce texte qui prévoyait le rétablissement de la journée de carence chez les fonctionnaires. Rappelons que cette journée avait été instaurée par Nicolas Sarkozy en 2012 avant d'être annulée sous le Gouvernement Hollande.

À cette occasion, une députée de La République En Marche de l'Isère, Cendra MOTIN, précédemment chef d'entreprise, a déposé en dernière minute un amendement étendant le champ de cette disposition à tous les régimes spéciaux !

Sur la forme, FO Énergie et Mines condamne l'attitude de ceux qui décident de telles mesures lourdes de conséquences pour les personnels sans même avoir au moins informés, encore moins entendus les partenaires sociaux. **Est-ce cela le « nouveau monde », tant vanté par ces parlementaires**, consistant à traiter par le mépris les personnels des services publics ?

Sur le fond, cette extension de la journée de carence aux régimes spéciaux, qui ne faisait d'ailleurs pas partie du programme de campagne d'Emmanuel MACRON **est scandaleuse** comme elle l'est évidemment tout autant pour les fonctionnaires.

Elle fait semblant d'oublier que **dans le secteur privé, 80 % des salariés voient en réalité les journées de carence prises en charge par les employeurs** en application des conventions collectives.

Au moment où le gouvernement veut lancer des concertations sur la retraite avec en toile de fond la remise en cause des régimes spéciaux, ce qui pour FO Énergie et Mines serait totalement inacceptable, cela montre bien le cap qui sera suivi : chercher à **démanteler ces régimes** qui incarnent la résistance de ces

secteurs, **tout en favorisant « en même temps » les plus riches** de nos concitoyens par une politique fiscale complaisante !

Or, s'attaquer aux agents des services publics, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés, revient à fragiliser ces services publics alors que leur bon fonctionnement est indispensable à l'équilibre économique et social de notre pays. La République, fut-elle « en marche » ne saurait faire abstraction de cette réalité. . .

Ce débat mérite donc mieux que **des amendements démagogiques votés à la sauvette** à l'initiative de députés en mal de notoriété.

C'est pourquoi FO Énergie et Mines demande au Gouvernement de revenir sur cette attaque totalement intolérable contre les personnels des services publics en général, des industries électriques et gazières en particulier.

À force d'allumer des foyers de mécontentement tant au plan industriel (volonté absurde de fermer FESSENHEIM et les centrales au charbon, inquiétude sur les concessions hydrauliques, dumping social dans le commerce. . .) qu'au plan social (suppressions et externalisations d'emploi cautionnées par l'État et maintenant la journée de carence), **les pouvoirs publics sont en train de créer les conditions d'une explosion sociale dans notre secteur.**